



## Tribunal Judiciaire avec mon voisin

Par **Lilyducoin**, le **09/11/2021** à **20:57**

Bonjour,

Je me permet de vous écrire afin d'être éگویer concernant un dossier avec mon Voisin.

Nous avons acheté une maison il y'a 5 ans, et j'ai un chat qui sort. Nous étions absent tous le weekend et nous sommes revenus le dimanche soir. Mon voisin à sonner, la main en sang, affirmant que notre chat l'avais blessé. Nous lui avons dit de ce soigner et que nous n'y étions pour rien, puisque notre chat était ici.

Le lendemain, il est venu sonner pour nous annoncer qu'il avait faillit perdre sa main, et qu'il portait plainte contre nous. Nous avons donc répondu a des questions, et l'histoire à été classé sans suite. Malheureusement, ne voulant pas en rester là, nous avons été harcelé pendant près d'un an et demi par son assurance et par l'assurance Maladie pour payer les frais hospitaliers et ces pertes de journées de travail.

Nous avons appris par le biais de d'autres voisins, que, apparamment, il avait bricoler tous le weekend. Suite à cette histoire, ce monsieur à installer un poulailler avec 4 poules, collé a notre fenêtre de chambre (hors, ce voisin a 1300m2 de jardin, actuellement son poulailler est plus près de notre maison que de la sienne).

Ces poules ne cessent de faire du bruit tous les matins (de 6h à 10h), or, nous étions de nuit. Après plusieurs remarques à ce sujet, j'ai eu un coup de sang un matin. j'ai pris des briquettes et j'en est jeté sur son poulailler à 11h le matin. Je suis repartie me coucher, et, à 15h, les gendarmes sont venus et j'ai avoué les faits. Ils nous ont recommandé de trouver une solution à l'amiable. après une discussion de jardin à jardin, la situation est devenue houleuse et nous avons cesser de communiquer. Nous lui avons donc fait parvenir une lettre; en lui expliquant si il y'avait eu des dommages, nous étions prêt à payer une somme, dans la mesure du raisonnable, et qu'il fallait qu'il trouve une solution pour faire taire ces animaux afin que nous puissions aller travailler en paix et en forme surtout.

N'ayant pas apprécié notre lettre, celui-ci la montré aux gendarmes et a porter plainte contre moi. J'ai répondu aux questions, il m'accuse d'avoir tuer une poule, et d'avoir abimé tout le grillage, de la peinture, tordu les poteaux et esquinter la quincaillerie.

J'ai été condamné à un rappel à la loi de 6 ans, sans rien devoir financièrement. Bien sûr, cette personne ne s'est pas arrêté là et à décidé de faire appel au tribunal de conciliation. Celui-ci demande 2000 Euros de frais et de dommages et interets, nous accusons de l'insulter et de le filmer. Il explique que des photos de gendarmes ont été faites.

Nous avons donc fait appel à un avocat, afin que cette situation cesse et que nous puissions nous défendre. J'ai essayé d'envoyer une lettre recommandée pour demander toutes les pièces qu'il présente dans son formulaire de conciliation (à savoir, factures, photos, dépôt de plainte). Il m'a répondu en m'envoyant dans les roses comme quoi je n'avais pas à demander de telle chose. L'avocate a donc pris le relais et elle à eu tous ces éléments, sauf le dépôt de plainte. A ce jour, elle n'arrive toujours pas à avoir le dossier de la gendarmerie (cette affaire date de mars 2020).

Elle s'est rendue a la conciliation a notre place en lui disant qu'il s'est trompé de formulaire et

qu'il fallait invoquer le tribunal judiciaire car il s'agit d'une condamnation. Chose qu'il vient de faire, toujours dans la provocation, en nous traitant d'urbains qui ne supportent pas la vie en campagne, et j'en passe. L'avocate nous somme d'ignorer toutes ces écrits à notre rencontre et que tant qu'elle n'a pas de dossier pénale, ça n'ira pas loin.

Je fais appel à vous car j'ai plusieurs interrogations : Comment peut-il demander une indemnisation alors qu'aucune expertise a été faite ? cet Homme estime le temps des travaux à refaire à 4 jours, donc que nous devrions payer 200 euros + les dédomagements essence, timbre etc... J'ai déjà été condamné, cette histoire date de l'année dernière, ces poules vont très bien (d'ailleurs, il m'a mis sur le dos que j'en avait tuée une, les gendarmes m'ont affirmé qu'ils n'ont pas vu de poule morte) et les dégats sont vraiment infimes.

Egalement, comment se faire entendre ? Cette personne se permet de nous parler mal dans toutes les lettres sans que nous puissions riposter. Est-ce judicieux de faire une main courante pour essai d'escroquerie ? ou mensonges concernant les insultes, film, poule morte ? Nos voisins d'a coté souhaite témoigner, mais l'avocate nous dit une nouvelle fois que ça n'a pas d'interet.

Nous sommes complètement désespéré face à la situation, nous avons essayer de faire les choses à l'amiable, de bien vouloir payer à la base car nous sommes sensés vivre 25 ans l'un a coté de l'autre, il à préféré porter plainte pour que j'ai la totale.

Je vous remercie pour vos informations,